

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 18 mai 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 6.1, 6.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.1.1, 7.1, 7.2, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h00.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à partir du 6.2), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir 3.6), M. Emmanuel DUMONT (à partir du 6.2), Mme Myriam EL YASSA (à partir du 6.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 6.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 6.2), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 3.2), Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH (à partir du 6.2), M. Rémi STAHL (à partir du 6.2), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 6.2) Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 6.1) Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 6.2) Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.2) M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 6.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 6.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 6.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET (à partir du 6.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (à partir du 6.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 6.1), M. Pascal ROUTHIER (à partir du 6.1) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 6.2) Veslesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 6.2) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Etaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Elsa MAILLOT, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, M. Gérard VAN HELLE, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUNET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : E. ALUZET, T. BIZE, P. BONNET, P. BONTEMPS, YM. DAHOUI, ML. DALPHIN (à partir du 6.2), C. DEVESA (jusqu'au 3.5), B. FALCINELLA, E. MAILLOT, T. MORTON (jusqu'au 3.1), R. REBRAB, G. VAN HELLE, C. WERTHE, M. ZEHAF, B. ASTRIC, M. LETHIER

Mandataires : F. PRESSE, C. LIME, J. GROSPERRIN, D. POISSENOT, N. BODIN, M. SEBBAH (à partir du 6.2), A. POULIN (jusqu'au 3.5), S. WANLIN, P. DUCHEZEAU, D. SCHAUSS (jusqu'au 3.1), AS. ANDRIANTAVY, C. MICHEL, S. PESEUX, A. GHEZALI, P. SIMONIN, JM. BOUSSET

Délibération n°2017/003676

Rapport n°4.9 - Marché de fournitures, d'installation et maintenance d'ordinateurs de bord et de système d'identification sur les bennes à ordures ménagères, permettant l'intégration et la transmission des données à distance, avec fourniture et installation de système de pesée

Marché de fournitures, d'installation et maintenance d'ordinateurs de bord et de système d'identification sur les bennes à ordures ménagères, permettant l'intégration et la transmission des données à distance, avec fourniture et installation de système de pesée

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 Investissement : « Mobilier matériel » Fonctionnement : « Prestations diverses »	Montant prévu BP 2017 : 275 841 € (investissement) et 112 500 € (fonctionnement) Montant de l'opération : 225 K€ acquisition et installation
Budget annexe Déchets	10 K€ par an transmission données et suivi de flotte 25 K€ par an maintenance du matériel embarqué

Résumé :

L'actuel marché issu d'un dialogue compétitif relatif à la fourniture et l'installation des ordinateurs de bord sur les bennes à ordures ménagères permettant l'intégration et la transmission des données à distance arrive à échéance le 30/06/2018. Un nouveau marché doit être lancé afin d'assurer la continuité du service.

Il convient dès lors de délibérer pour autoriser le lancement, la passation et la signature d'un nouveau marché.

I. Contexte

Le Grand Besançon a instauré depuis 2012 une Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RI). L'identification ainsi que la pesée des bacs à déchets collectés sont à la base du système d'information exploité pour le calcul de la RI.

Le marché actuel de fournitures et installation des ordinateurs de bord sur les bennes à ordures ménagères (BOM) permettant la transmission de données à distance arrive à échéance au 30 juin 2018. Ce marché issu d'un dialogue compétitif concerne l'équipement embarqué de l'ensemble de la flotte de bennes à ordures ménagères de la DGD, et il convient de le renouveler afin de garantir les missions quotidiennes :

- de gestion des tournées de collecte,
- de récupération des données d'identification et de pesée dynamique des bacs lors de la collecte,
- de stockage et transmission des données de terrain,

La consolidation de ces données alimente ensuite le système d'information et de facturation de la DGD.

II. Objet du marché à lancer

Le marché concernera la fourniture, l'installation et la maintenance d'ordinateurs de bord et de systèmes d'identification sur les bennes à ordures ménagères, permettant l'intégration et la transmission des données à distance, avec fourniture et installation de système de pesée.

Le nouveau marché devra permettre :

- de maintenir opérationnel et performant le matériel informatique embarqué, et de le faire évoluer sur l'ensemble des véhicules de la flotte actuelle,
- d'équiper et faire fonctionner les futures BOM dans les mêmes conditions.

Ce nouveau marché permettra d'assurer la continuité du service ainsi que la prise en compte des évolutions souhaitées :

- la fourniture et l'installation de matériels embarqués sur les véhicules de collecte,
- la maintenance de ces équipements afin qu'ils restent opérationnels et en conformité avec la législation

- le transfert et le dépôt quotidien des données issues des véhicules sur une plateforme d'échange sécurisée de la collectivité,
- l'intégration des évolutions techniques et des nouveaux besoins fonctionnels identifiés
- l'équipement, le fonctionnement et la maintenance des équipements embarqués des véhicules entrant dans le cadre du renouvellement du parc,
- la délivrance quotidienne des données de collecte conformes au fonctionnement du système d'information et de facturation RI de la collectivité,

Le développement et l'installation de ces équipements spécifiques ainsi que la nécessaire continuité de service, requièrent une phase de test avant déploiement.

III. Objet du marché à lancer

Le marché sera passé sous la forme d'un accord cadre à bon de commande avec un montant minimum fixé à 100 000 € et sans montant maxi selon la procédure de l'appel d'offres ouvert prévue aux articles 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La durée d'exécution de l'accord cadre est de 3 ans et 6 mois, reconductible un an.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur le lancement d'une procédure de consultation pour le marché de fournitures, d'installation et maintenance d'ordinateurs de bord et de système d'identification sur les bennes à ordures ménagères, permettant l'intégration et la transmission des données à distance avec fourniture et installation de système pesée,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché avec l'entreprise retenue.**

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

